



MAIRIE. ☎ 02.98.04.00.70 📠 02.98.04.47.81 📧 commune-treglonou@wanadoo.fr

Ouverture au public : le *matin*, lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h30 à 12 h, l'*après-midi* du vendredi de 13 h à 17 h.

SERVICE TECHNIQUE ☎ 06.85.20.89.47.

PERMANENCES EN MAIRIE :

- M. Guy TALOC, Maire, sur rendez-vous.
- M. Joseph GALLIOU, Premier Adjoint chargé de la voirie et des réseaux, sur rendez-vous.
- Mme. Carole BIHAN, Second Adjoint chargée des affaires sociales, de l'enfance-jeunesse et des associations, sur rendez-vous.
- Monsieur Mickaël ABARNOU, Troisième Adjoint chargé du patrimoine immobilier communal, sur rendez-vous.
- Mme Odile LEON, Quatrième Adjoint chargée de l'environnement, sur rendez-vous.
- M. André GALLIOU, Conseiller municipal délégué aux bâtiments et au mobilier communal, sur rendez-vous.

TRANSMISSION
DES ANNONCES
POUR LE 20 DU MOIS

RETROUVEZ LES ACTUALITÉS DE LA COMMUNE :

SUR NOTRE SITE INTERNET : <https://www.treglonou.fr/>

OU SUR L'APPLICATION PANNEAU POCKET



FERMETURE DE LA MAIRIE POUR CONGÉS : le samedi 23 décembre - le mardi 26 décembre - le samedi 30 décembre

Guy TALOC, Maire de Tréglonou,

Les conseillers municipaux, le personnel communal

Vous souhaitent une excellente année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2024.

Bloavez Mad.

LES ANIMATIONS A VENIR

SPECTACLE DE NOEL COMMUNAL

Samedi 23 décembre, à 11 heures, Salle Aux Perles de l'Aber, la municipalité propose aux enfants de la commune un spectacle de la Compagnie Rose de Sable intitulé « Contes à Voyager ». Ce sont deux contes interactifs et sonores avec instruments de musiques du monde où les enfants participent activement. Un spectacle familial et drôle qui fait voyager et qui raconte les aventures d'un oiseau orange. A l'issue du spectacle, chaque enfant recevra des friandises.

Le Comité d'Animation de Tréglonou

A le plaisir de vous annoncer

**La visite du Père Noël le 24 décembre à Tréglonou,
Entre 15h et 17h.**

RDV Place de la Mairie

(Ou à la salle "Aux Perles de l'Aber" en cas d'intempérie) pour ce moment convivial :

Balades en calèche, photos avec le Père Noël,

Boissons, friandises, vin chaud, café

Seront proposés aux habitants de la commune



AVIS DE LA MAIRIE - KELEIER AN TI-KER



MODIFICATION DES JOURS DE PASSAGE DU SERVICE REPURGATION – VOIR EN PAGE 3 DU BIM

OPERATION BROYAGE DE SAPINS : la commune propose à la population de déposer les sapins de Noël sur l'aire de Kerlohou jusqu'au 16 janvier. Ceux-ci seront broyés par les services techniques municipaux. Les copeaux seront mis à la disposition de la population à partir du 18 janvier sur l'aire de Kerlohou également. Pour permettre le broyage des arbres, ils devront être déposés sans sac, ni décoration, ni filet.

RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSECURITE POUR LUTTER CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES-COURTS : devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes : confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ; exercer une surveillance quotidienne de vos animaux. **Tous les élevages de volailles non commerciaux doivent obligatoirement être déclarés à la mairie de leur commune.** www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr – Arrêté du 24 février 2006.

APRES-MIDIS ENVIRONNEMENT : **chaque 1^{er} mardi après-midi du mois**, (entretien, jardinage, plantation, travaux divers...). Ouvert à tous ! Renseignements : Odile LEON – odileleon@yahoo.fr ou 06.73.52.95.67.


SERVICE NATIONAL : dans le cadre du PARCOURS DE CITOYENNETÉ, **les garçons et les filles** doivent participer à la journée d'appel de préparation à la Défense (JAPD) entre 16 et 18 ans. Au préalable, ils **doivent se faire recenser en Mairie dans le mois de leur 16^e anniversaire**, sur présentation du livret de famille et de la carte nationale d'identité (ou tout autre document justifiant de la nationalité française). Cette année, sont concernés les jeunes nés en **2008**. Une attestation de recensement, qui sera exigée pour l'inscription aux examens et concours, leur sera remise ; à l'issue de la JAPD, c'est un certificat de participation qui est délivré.

RADAR PEDAGOGIQUE –Bellevue
Mesures prises du 21.11.2023 au 18.12.2023
Véhicules entrants
Vitesse limitée à 50 km/h sur cette portion de voie.

- <= 30 km/ h	1 396	7.17 %
- 31 à 40 km/h	3 091	15.88 %
- 41 à 50 km/h	6 489	33.33 %
- 51 à 60 km/h	5 134	26.37 %
- 61 à 70 km/h	2 660	13.66 %
- 71 à 80 km/h et +	698	3.59 %

DEFIBRILLATEUR : Deux défibrillateurs sont à disposition 24h/24h, sous le porche de la salle Aux Perles de l'Aber, rue de Kerellen. Et sous le préau de la mairie. Ce matériel peut sauver des vies humaines. Prenez-en soin !

SERVICES DE GARDE

 **MÉDECINS** : N° d'urgence la nuit ou le week-end, appelez le **15**



PHARMACIES : Vous devez composer le **3237** pour connaître la pharmacie de garde.

AFFAIRES SOCIALES



NAVETTE TREGLONOU/LANNILIS/TREGLONOU : La navette sera disponible **les mercredis 03, 17 et 31 janvier** pour transport vers le marché de Lannilis. **Inscriptions en Mairie pour le samedi précédent le transport avant 12 heures.** Le prestataire embarque les personnes Place de la Mairie ou à leur domicile. Départ vers 9 h 30 ; retour vers 11 h 40.

Antenne CDAS de Lannilis – 2 rue de Mézéozen - Horaires : du lundi au vendredi de 08h45 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél : 02.98.84.23.22.

GUICHET FRANCE SERVICES - ACCUEIL POUR VOS DEMARCHES ADMINISTRATIVES DU QUOTIDIEN

Renseignements sur www.pays-des-abers.fr/espace-france-services.html

Permanence à Plabennec – Espace Louis Coz – 16 rue Pierre Jestin

Horaires : le lundi de 08h30 à 12h30 / le mardi de 08h30 à 12h30 / le mercredi de 08h30 à 12h30 et sur RDV l'après-midi / le jeudi de 08h30 à 12h30 / le vendredi de 08h30 à 16h30. Tél : 02 30 06 00 36 - franceservices@pays-des-abers.fr

Permanences à Lannilis – 11 rue Jean Baptiste de la Salle

Horaires : le mardi de 09 h à 12h30 et de 13h30 à 16h30 / le mercredi de 09h à 12h30 et sur rendez-vous / le jeudi de 09h à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Tél : 02 30 06 00 36 - franceservices@pays-des-abers.fr

Service Social Maritime (SSM) : une question ? un besoin ? Le service social maritime assure des permanences le 1^{er} jeudi de chaque mois de 14h à 16h15 à la Mairie de Plouguerneau – 12 rue du Verger – 29880 PLOUGUERNEAU.

Prendre rendez-vous avec Monsieur DHERBECOURT, assistant social au 02.98.43.44.93 ou par mail à brest@ssm-mer.fr

Association Départementale de Défense Des Victimes de l'Amiante (ADDEVA Finistère). Pour tout renseignement : 6 rue Traverse – BP 71019 – 29210 BREST CEDEX 1. Tél : 02.98.49.91.51. Mail : adeva29@orange.fr

La campagne d'hiver 2023-2024 des Restos du Cœur de LANNILIS se déroule jusqu'au 11 mars 2024. Distributions **les mardis et jeudis de 13 h45 à 16h**, jusqu'à la fin de la campagne. Inscriptions de 9h30 à 11h30 les mardis et jeudis. Inscriptions : se munir d'une pièce d'identité, et de tous les justificatifs de leurs charges et de leurs ressources. Restos du Cœur : 2 Allée Verte 29870 LANNILIS. Tél : 09 62 13 99 14. Mail : restoducoeur.lannilis@orange.fr

LA VIE DES ASSOCIATIONS – BUHEZ AR C'HEVREDIGEZHIOU

CORRESPONDANTS DE PRESSE :

LE TELEGRAMME :

Daniel DAGORN : ☎ 06.61.84.45.91 danieldagorn@gmail.com

OUEST France :

Jean-Marc GUILLOSSOU ☎ 07.87.75.03.37 jean-marc@guillossou.org

L'USAB - PLANNING DES RENCONTRES – JANVIER 2024 :

Date	Equipe	Domicile	Extérieur	Heure du match
07/01	A	-	-	15H00
	Loisirs		Bohars	10H00
14/01	A		Lambé	15H00
	Loisirs	Coat-Méal		10H00
21/01	A	Portsall		15H00
	Loisirs		Bourg-Blanc	10H00
28/01	A	-	-	15H00
	Loisirs	-	-	10H00

COMITÉ D'ANIMATION : l'assemblée générale du comité d'animation de Tréglonou se tiendra le **vendredi 26 janvier 2024 à 19h00** à la salle Aux Perles de l'Aber. Nous espérons vous voir nombreux à cette assemblée afin d'entendre le résumé des activités de l'année 2023 et de découvrir ce qui sera proposé en 2024. L'assemblée générale sera suivie d'un pot de l'amitié. Si vous souhaitez rejoindre le comité d'animation, n'hésitez pas à nous le faire savoir. Vous êtes toutes et tous les bienvenus.

CLUB DU MUGUET : l'assemblée générale du club aura lieu **le jeudi 1^{er} février à 11 heures**. 10h30 : règlement de la cotisation de 2024, le montant est fixé à 18 €. Suivi de l'apéritif et du repas. Les nouveaux adhérents seront les bienvenus. Inscriptions jusqu'au mercredi 24 janvier auprès de Agnès PRÉMEL au 02.98.04.13.04 ou de André BRIANT au 02.98.04.12.60.

FORMATION-EMPLOI – STUMMADUR-LABOUR

MAISON DE L'EMPLOI : OFFRES D'EMPLOI sur <https://www.pays-des-abers.fr/maison-de-l-emploi-de-la-communaute-de-communes-du-pays-des-abers.html>

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES ABERS recrute : retrouvez l'ensemble des offres d'emploi sur <https://pays-des-abers.fr/recrutement-a-stages.html>

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES ABERS (CCPA) KUMUNIEZH KUMUNIOU PLABENNEG HAG AN ABERIOU (KKPA)

SERVICES ADMINISTRATIFS : CCPA/Hôtel de Communauté 58, avenue de Waltenhofen 29860 PLABENNEC.

Ou ☎ 02.98.37.66.00 📠 02.98.37.66.09 📧 accueil@pays-des-abers.fr sur www.pays-des-abers.fr

COLLECTE DES DECHETS MÉNAGERS ET BACS JAUNES – ATTENTION – MODIFICATION DES JOURS DE COLLECTE

COLLECTE BACS JAUNES (les JEUDIS des semaines impaires) : vendredi 5/01 (décalage en raison du 1^{er} janvier férié) et jeudi 18/01.

Dir Ha Dour : les mardis - semaines impaires : le mercredi 03/01 (décalage en raison du 1^{er} janvier férié) et les mardis 16/01 et 30/01

Moulin du Châtel : les lundis - semaines paires : les lundis 08/01 et 22/01

COLLECTE ORDURES MENAGERES (les JEUDIS des semaines paires) : jeudis 11/01 et 25/01

Dir Ha Dour : les mercredis - semaines paires : les mercredis 10 et 24 janvier

Moulin du Châtel : les lundis - semaines impaires : mardi 02/01 (décalage en raison du 1^{er} janvier férié) et les lundis 15/01 et 29/01

ASTREINTE EAU ET ASSAINISSEMENT : pour toute urgence le soir dès 17h30 et le week-end - 06 08 41 49 75.

TRAVAUX D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT EN COURS : <https://pays-des-abers.fr/travaux-en-cours.html>

ANNONCES - KEMENNADENNOU



CHEZ NANO - Épicerie paysanne proposant des produits bio et principalement locaux. **Horaires** : Ouvert les **mardis et vendredis de 17 h à 19 h et les samedis de 10h à 13h**. Légumes, viande, fromage, yaourts, pain, pâtes, crêpes, tisanes, bières, vins, produits cosmétiques... De quoi remplir votre panier avec des produits de qualité ! Pour plus de renseignements venez chez nano, consultez la page Facebook ou téléphonez au 06 52 05 94 26. A très vite chez Nano.

MAGASIN DE PRODUITS LOCAUX - Plouvien : Ti Local, ouvert le vendredi de 15 h à 19 h, et le samedi de 9h30 à 12h30 puis de 15h à 18h30. Que du bon près de chez nous ! Près de la mairie tilocalplouvien@gmail.com.

LE TRIWEN – bar tabac loto, presse, jeux à gratter, gaz, dépannage épicerie, retrait colis Amazon, relais PICK UP, paiement de proximité en partenariat avec les Finances publiques pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...). **Horaires** : du mardi au vendredi de 7h30 à 20h, le samedi de 8h30 à 22h et le dimanche de 8h30 à 14h. Ouverture à 8h30 durant les vacances scolaires.

Point carte grise : faites votre demande de carte grise au Triwen, via un CENTRE AGRÉÉ.



Exploitation maraîchère (fraises), **RECHERCHE SAISONNIERS** temps plein du lundi au vendredi, à partir de février 2024 sur la commune de Plouvien et Bourg-Blanc. Postuler par mail : gederkerouvelin@gmail.com.

CHERCHE PERSONNE POUR TONTE DE PELOUSE sur Tréglonou. Matériel de tonte et débroussaillage mis à disposition. Paiement par chèque CESU. 02.98.04.18.49.

LA MUNICIPALITÉ PROPOSE AUX ENFANTS UN

de Spectacle
Noël

“Conte à voyager”

Ce sont deux contes interactifs et sonores avec instruments de musiques du monde où les enfants participent activement .

Un spectacle familial et drôle qui fait voyager et qui raconte les aventures d'un oiseau orange .

Marionnettes, théâtre d'ombres, danse Orientale, Africaine, Bretonne et musique rythment ce spectacle.

A 11H

de 2 à 10 ans

Friandises à l'issue du spectacle



SALLE AUX PERLES DE L'ABER